

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

DEMANDES DE SÉPARATIONS DE BIENS
Dame Caroline Boyer, épouse de Napoléon Rochon, charretier, de Beauharnois.
Dame Jane McIntosh, épouse de John McCowan, commis, de Montréal.
Dame Elize Gaudet, épouse de François Xavier Brault, commis, de Montréal.
Dame Emélie Orsali, épouse de M. Henri Rainaud, de Montréal.

DIVIDENDES
Dan l'affaire de H. Samson, premier et dernier dividende payable à partir du 19 décembre. D. Arcand, curateur.
Dans l'affaire de Dame Julie Deschênes, de Montréal; premier et dernier dividende payable à partir du 3 décembre. Thomas Gauthier, curateur.
Dans l'affaire de Alexandre Houle; premier et dernier dividende payable à partir du 27 décembre. C. Desmarteau, curateur.
Dans l'affaire de Donnelly et McCallum; premier et dernier dividende payable à partir du 26 Décembre C. Desmarteau, curateur.

CURATEURS
M. Charles Desmarteau a été nommé curateur à la faillite de George Gauvreau.
MM. Kent & Turcotte ont été nommés curateurs à la faillite de Pacaud & Prévost, de Sorel.
MM. Kent & Turcotte ont été nommés curateurs à la faillite de Nazaire Prévost, de Sorel.

M. J. Kent & Turcotte ont été nommés curateurs à la faillite de M. Narcisse Le maire, de St Zéphirin de Courval.
MM. Kent & Turcotte ont été nommés curateurs à la faillite de M. J. O. Belle-rose de Sorel.
M. T. Frank Wood, de Dunham, a été nommé curateur à la faillite de A. W. Beattie, du même endroit.
MM. Kent & Turcotte ont été nommés curateurs à la faillite de L. Vigeant, de St-Jean.
MM. Kent & Turcotte ont été nommés curateurs à la faillite de Prévost & Cie.
M. Chs. Desmarteau a été nommé curateur à la faillite de George Gauvreau.
MM. Kent & Turcotte ont été nommés curateurs à la faillite de William Silverstone.
MM. Kent & Turcotte ont été nommés curateurs à la faillite de J. A. Josephson.
M. W. A. Caldwell a été nommé curateur à la faillite de John Burns, plombier, de Montréal.

FAILLITES
Sainte Marthe—Aldéma Bourbonnais, tanneur, a fait cession. Passif \$1,200.
Montréal—Michael C. Mullarky, fabricant de chaussures, a fait cession de ses biens. Passif \$150,000.
E. A. Prevost, commerçant, a fait cession de ses biens. Passif \$1,500. Assemblée le 17 du courant.
Edward Fanning, boucher, de cette ville, faisant affaires sous la raison sociale de McShane Bros & Co, a fait cession de ses biens. Passif \$6,000. Assemblée des créanciers le 19 du courant.
A. E. Racicot, commerçant de remèdes sauvages, a fait cession de ses biens. Assemblée le 18 courant.
Trois-Rivières—Joseph L. L. Gailloux, marchand tailleur, a fait cession de ses biens. Assemblée des créanciers le 18 du courant.
Portneuf—Clovis Arcand, voiturier, a fait cession de ses biens. Actif \$6,350. Passif \$6,961.

NOTES.
L'assemblée des créanciers d'Albert Lefebvre, de Laprairie, a lieu le 12 du courant.
Frédéric Edwards, marchand de chaussures de Montréal est absent. Une assemblée de ses créanciers est convoquée pour le 16 du courant.
L'assemblée des créanciers de E. Massicotte et frère aura lieu le 16 courant.
Jos. St. Michel, boucher, de Montréal, a composé à 25c dans la piastre payable en 30 jours.

Succès toujours croissant de notre préparation pour faire tomber les poils follets dans la figure des dames; vu son usage universel, seulement \$1.50 la bouteille y compris une boîte d'onguent.
On a toujours en mains la préparation pour teindre la laine et rendre aux cheveux leur couleur naturelle. Aussi une des meilleures préparations pour nettoyer la bouche et les gencives et pour donner bonne haleine. Roussellures et taches au visage enlevées pour toujours, ainsi que le mal de dents et les cors. Comme par le passé, quant aux poudres pour le visage, en erreurs de la nature, nous en avons le dépôt. Nous avons aussi la purgation des poumons qui est infailible. Lisez les certificats qui paraissent dans nos colonnes d'annonces.

MM. LACROIX, FILS.
Successeurs de Mme Desmarais, 1263 rue Mignonne.
Coin de la rue St-Elizabeth.



PROVINCE DE QUEBEC.
Département des Terres de la Couronne.
SECTION DES BOIS ET FORÊTS.
Québec, 9 novembre 1889.

Avis est par le présent donné, que, conformément aux articles 1334, 1335 et 1336 des Statuts Refondus de la Province de Québec, les coupes de bois suivantes seront mises à l'enchère, dans les salles de ventes du Département des Terres de la Couronne, en cette ville, JEUDI, le 9 JANVIER prochain, à 10.30 heures a.m., aux conditions insérées ci-après, savoir :

Agence de l'Ottawa Supérieur.		
Numéro.	Locations de coupes de bois. Localité.	Superficie Milles carrés.
N. No. 10, 2e rang, Bloc A		25
S. 10, 2e do do do		25
N. 11, 2e do do do		25
S. 11, 2e do do do		25
N. 12, 2e do do do		25
S. 12, 2e do do do		25
N. 10, 3e do do do		25
S. 10, 3e do do do		25
N. 11, 3e do do do		25
S. 11, 3e do do do		25
N. 12, 3e do do do		25
S. 12, 3e do do do		25
N. 12, 3e do do do		25
S. 12, 3e do do do		25
No. 572, Rivière Ottawa,		34
573 do		25
574 do		31
575 do		25
576 do		25
577 do		25
578 do		25
579 do		25
580 do		25
581 do		25
582 do		17
583 do		
584 do		
585 do		25
586 do		25
587 do		25
588 do		25
589 do		25
590 do		29
591 do		24
592 do		25
593 do		25
594 do		25
595 do		32
596 do		19
597 do		31
598 do		25
599 do		25
600 do		25

601 do	23
602 do	14
603 do	10
604 do	17
605 do	23
606 do	23
607 do	22
608 do	26
609 do	11
610 do	22
611 do	17
612 do	19
613 do	19
614 do	7

Superficie totale..... 1293

Agence du Lac St-John.		
No. 123, Riv. Petite Péribonka		50
124 do do do		50
126 do Péribonka		42
129 do aux Iroquois		15
133 do Ouitchuan Ouest		13
134 do do do		8
135 Arrière do do		16
136 do do do		20
137 Lac Commissaires, S.E.		30
138 Arr. Lac do do		20
139 Lac des do S.O.		24
140 Arr. Lac do do		20
P. ouest 141 Rivière Métabetchouan		20
P. est 141 do do		17
142 do do		25
144 do do		20
144 do do		20
145 Ouest du Lac Kamamin-tigongue		36
150 Canton DeQuen		23
155 do Boileau		13
159 Rivière Cyriac		16
160 do do		26
161 do do		30
162 do do		37
163 do Pika		51
164 do do		26
165 do do		23
166 Rivière Mistassibi Ouest		10
167 do do Est		10

Superficie totale 720 1/12

Agence du Saint-Maurice.

No. 7 E. Rivière Batiscan 24

Agence de Rimouski.

Location No. 1 canton Neigette	22
do No. 2 do do	8
do No. 2 do Macpès	9
do Rivière Causapsul, Nord	10
do do do Sud	10
do No. 2 Rivière Humqui	6
do No. 3 do Nemtayé	20

Total..... 86

Agence du Saguenay.

Location Tadousac Est	5
do Rivière Manitou No. 1 Est	30
do do No. 2 do	30
do do No. 3 do	30
do do No. 1 Ouest	30
do do No. 2 do	30
do do No. 3 do	30
Rivière Grande Trinité No. 1 Est	50
do do No. 2 do	50
do do No. 1 Ouest	50
do do No. 2 do	50
do Petite Trinité No. 1 Est	14
do do No. 2 do	14
do do No. 1 Ouest	14
do do No. 2 do	14
do Calumet No. 1 Est	25
do do No. 1 Ouest	25
Location Canton Laflèche	18
do Riv. Sault au Cochon 4 Est	40
do do 3 do	20

Superficie totale..... 569

Agence de Gaspé.

Location Baie de Gaspé Sud	11
do do Nord	12
do Sydenham Sud	17
do Rivière St-Jean No. 1 Sud	12
do do Nord	14
do do Dartmouth Sud	24
do do Nord	19
Arrière do do Nord	32

Superficie totale..... 142

Agence de Granville.

Location Canton Armand rang E	2
do Canton Armand	19
do No. 45 Rivière St-François	14
do No. 46 do do	16
do No. 47 Rivière Noire	38
do Canton Parke No. 2	24

Superficie totale..... 113

Agence de Bonaventure Ouest.		
Location Ruisseau Tom Ferguson		16
do Rivière Escuminac		10
do Canton Nouvelle-Ouest		9
do Ruisseau Glen		2
do Rivière André		6
do Arrière Riv. Nouvelle Ouest		10
do Ruisseau du Moulin No. 2		12
do Arr. do Nord		10
do do Sud		5
do Canton Carleton		6
do Canton Ristigouche		2

Superficie totale..... 88

Agence Saint-François.

Location Canton Emberton	17
do do Che-ham No. 1	19
do do Che-ham No. 2	26

Superficie totale..... 63

CONDITIONS DE LA VENTE.

Les locations ci-dessus décrites, suivant leur étendue donnée, plus ou moins, seront offertes en vente, à une mise à prix qui sera fixée le jour de la vente.
Ces locations seront adjugées aux plus hauts enchérisseurs.
Le prix d'achat et la rente foncière de la première année, par mille carré, devront être payés, dans tous les cas, avant l'adjudication finale, autrement la vente sera nulle et non avenue.
Les locations une fois adjugées, seront sujettes aux dispositions des règlements concernant les bois de la Couronne, maintenant en vigueur ou qui pourront le devenir plus tard.
Des plans indiquant les terrains ci-dessus désignés, sont déposés au Département des Terres de la Couronne, en cette ville, et au bureau des Agents, que cela concerne, et seront visibles jusqu'au jour de la vente.
E. F. TACHE,
Assistant-Commissaire T. C.
N. B. — D'après la loi, les journaux nommés à cet effet, par ordre en conseil, sont les seuls autorisés à publier cet avis.

SEL

DE LIVERPOOL—GROS ET FIN

10,000

SACS ET QUARTS DE SACS

Moulanges et pierre à moulanges.
300 quarts Sucre d'Erable.
Farine en quarts et en sacs.
Lard et Saindoux, Jambon, etc.

A vendre par

J. B. Renaud & Cie

72 à 82

RUE ST-PAUL - QUEBEC

Agents demandes partout

et offre est bon pour 50 jours, et nous le devons afin d'avoir de bons agents qui introduiront nos montres et afin de nous protéger contre les spéculateurs et marchands qui ordonnent de fortes quantités, nous voulons que chaque personne coupe cette annonce et nous l'envoie avec son ordre engageant à essayer de faire des ventes pour nos montres.

Si vous recevez de 50c en timbres, comme garantie de bonne foi, nous vous enverrons la montre par express C. O. D. sujet à votre examen. Si tout est satisfaisant et tel que représenté, vous pourrez payer la différence, 55c et garder la montre, autrement vous ne payez rien. Le bracelet est garanti en Grand solide, un métal qui ne peut être reconnu de force que par des experts, il est gravé, solide dans toutes ses parties, verre français et garanti pour 20 ans. Le mouvement est impeccable, monté à la main, ajusté et réglé et pleinement garanti. En en prenant soin un peu, cette montre durera toute votre vie. Et si vous n'avez pas la chance d'avoir une montre de 150 pour \$5.87, et une pour 100 pour \$5.87, et une pour 50 pour \$5.87, adressez-vous à

A. C. ROEBUCK & CO.,
57 & 59 Adelaide St. East, Toronto, Can. Si vous désirez recevoir cette montre par la maille, il faudra envoyer la montre complète car la marchandise ne peut pas être envoyée C. O. D. par la maille. Quand le montant complet de l'ordre est envoyé de suite, nous enverrons gratuitement une jolie chaîne en or ou d'acier. **Nous ne faisons pas de fausses annonces.**

PRIX DE VENTE:
\$5.87
\$5.87
\$5.87

EXEMPLE FREE